

COMMUNE DE JORAT-MENTHUE
Localité de Sottens



PLAN D'AFFECTATION DE L'EMETTEUR

1:2'000



Approuvé par la Municipalité de Jorat-Menthue,

Soumis à l'enquête publique

dans sa séance du

duau.....

Le Syndic: La Secrétaire:

Le Syndic: La Secrétaire:

Adopté par le Conseil communal,

Approuvé par le Département compétent
du Canton de Vaud:

dans sa séance du

Lausanne, le

Le Président: La Secrétaire:

La Cheffe du Département:

Entré en vigueur,

le

juin 2024
Plan n° M24350/rba



LÉGENDE

Périimètre du PA de l'Emetteur

ZONES D'AFFECTATION

Zone affectée à des besoins publics 15 LAT

Pôle culturel et administratif

Déchetterie communale

Voirie, dépôt DGMR

Salle intercommunale

Zone de desserte 15 LAT

Zone agricole protégée 16 LAT

CONTENUS SUPERPOSÉS

Périimètre d'implantation des constructions

Mesures de protection

Secteur de protection du bâti 17 LAT

Patrimoine - Recensement architectural

Objet noté 1, inscrit à l'inventaire

Bâtiment noté 2, inscrit à l'inventaire

A TITRE INDICATIF

Arbre

Arbre à abattre

Arbre existant

Limite parcellaire supprimée

Nouvelle limite parcellaire

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études NPPR Ingénieurs et géomètres SA

Mensurations cadastrales du 04 juin 2024
Géodonnées © Etat de Vaud

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté

le:.....

Joachim Nicod, ingénieur géomètre breveté

